



International Chamber of Commerce

*The world business organization*



## Recommandations de politique générale à l'intention des dirigeants du G20

Notant que l'ordre du jour du G20 a un rapport direct avec les objectifs des entreprises en matière de commerce, de croissance économique et de création d'emplois, ICC a endossé la charge d'exprimer les vues de la communauté économique mondiale sur ces questions. Notre but est qu'elles puissent être utiles à vos délibérations.

Notre attention, comme la vôtre, est actuellement centrée sur Cannes et, dans cette perspective, nous collaborons avec d'autres groupes clés, dont le Forum économique mondial (WEF) et le Mouvement des entreprises de France (MEDEF). À plus long terme, nous espérons être reconnus comme le porte-parole permanent et légitime de la communauté économique mondiale et comme la principale source d'expertise du secteur privé en matière de programme d'action mondial.

Les recommandations qui suivent sont le fruit d'un vaste processus international de concertation qui a permis de recueillir l'avis d'entreprises et d'organisations économiques de toutes tailles, dans toutes les régions du monde.

### **1. Commerce, investissement et développement**

Le G20 a pour rôle clé d'assurer une économie mondiale ouverte qui facilite les échanges commerciaux et les investissements internationaux des entreprises afin de nourrir la reprise économique, la création d'emplois et le développement durable.

#### ***Recommandations aux dirigeants du G20***

- Les dirigeants du G20 devraient poser les bases d'un accord ambitieux, équilibré et complet concluant le cycle de Doha par un engagement unique, comme envisagé à l'origine. À tout le moins, le G20 devrait convenir d'appliquer un futur programme de travail à la conférence ministérielle de l'OMC de décembre 2011.
- Les gouvernements du G20 devraient se rengager résolument à négocier, entre eux et avec les autres membres de l'OMC, afin d'élaborer de meilleures offres sur l'agriculture, les biens industriels et les services.
- Les dirigeants du G20 devraient poursuivre les efforts des précédents sommets des G8/G20 en vue de créer un climat d'investissement stable et prévisible et d'établir un cadre de référence pour l'investissement international destiné à servir d'outil pratique pour aider les pays à réviser leurs accords internationaux en matière d'investissement. Un accord sur des principes partagés devrait servir de base à un processus plus vaste et plus structuré visant à établir à long terme un cadre multilatéral commun.
- Le G20 devrait créer les conditions d'une augmentation d'échelle de la contribution des entreprises au développement durable à l'aide de partenariats public-privé et de la création d'un environnement commercial favorable.

### **2. Renforcer la réglementation financière et assurer la disponibilité du financement du commerce**

Les nouvelles règles financières mondiales devraient être complétées par des mécanismes internationaux de contrôle efficaces et par une mise en œuvre uniforme dans tous les pays. Il convient de veiller attentivement à ce que les nouvelles règles ne nuisent pas à la disponibilité du financement du commerce, notamment dans les pays en développement.

#### ***Recommandations aux dirigeants du G20***

- Bâle III devrait être compris et mis en œuvre de manière uniforme dans tous les pays, en s'appuyant sur les recommandations publiées au fil des ans par le BCBS, avec peut-être des recommandations supplémentaires axées sur les conditions très différentes créées par Bâle III.
- Si un ratio d'endettement maximal devait être adopté, les produits commerciaux hors bilan devraient être autorisés à conserver les valeurs de facteur de conversion en équivalent-crédit (FCEC) utilisées par les banques selon l'actuel calcul des actifs pondérés en fonction des risques (Bâle II). Cela permettrait aux institutions financières d'appliquer soit un FCEC plus bas (positif) aux engagements révocables sans condition, soit les FCEC standard de Bâle II. Le registre ICC-ADB<sup>1</sup> peut fournir à cet effet des informations étayées par des faits. Selon nous, une telle approche serait compatible avec le souci du G20 d'encourager le financement du commerce, sans pour autant compromettre l'objectif général des propositions du BCBS.
- Les règles de Bâle relatives à l'échéance minimale applicable aux actifs commerciaux selon le modèle avancé devraient être reconsidérées. Le registre d'ICC a clairement confirmé que l'échéance moyenne des LC était proche de 90 jours (norme de paiement dans le commerce international à court terme), et contraindre les institutions financières à adosser les actifs autoamortissables pendant une année entière constitue un gaspillage considérable de ressources en capital, à un moment où celles-ci sont rares.

### 3. Lutter contre la corruption

La corruption menace l'intégrité des marchés, entrave la concurrence loyale, fausse la répartition des ressources, détruit la confiance du public et sape les principes du droit. On estime qu'elle peut ajouter jusqu'à 10 % au coût total du commerce dans le monde, et jusqu'à 25 % au coût des marchés publics dans les pays en développement. Transférer une entreprise d'un pays à faible taux de corruption à un pays à taux de corruption moyen ou élevé équivaut à payer une taxe de 20 % sur le commerce extérieur.

#### **Recommandations aux dirigeants du G20**

- Tous les gouvernements du G20 devraient ratifier et appliquer la Convention des Nations unies contre la corruption (UNCAC). Les gouvernements du G20 devraient aussi encourager la coopération avec les États tiers en vue de l'adoption et de l'application universelle de l'UNCAC.
- Tous les gouvernements du G20 devraient adhérer à la Convention de l'OCDE sur la lutte contre la corruption des agents publics étrangers.
- Tous les gouvernements nationaux devraient envisager de créer un mécanisme de signalement afin d'apporter une assistance aux entreprises confrontées à la sollicitation de pots-de-vin et/ou à l'extorsion et de résoudre d'autres questions pouvant se poser dans le contexte des marchés publics et des projets internationaux. Pour être efficace, un tel mécanisme, qui pourrait prendre la forme d'une fonction de médiateur, devrait être assorti de garanties d'indépendance adéquates et soumis à une évaluation annuelle de ses résultats.

### 4. Réformer le système monétaire international

L'économie mondiale a peut-être évité le pire de la crise par l'injection massive de stimuli fiscaux et monétaires, mais plusieurs grandes questions concernant le système monétaire international actuel demeurent en suspens, dont les règles, les normes et les institutions qui régissent les monnaies et les flux transfrontaliers de capitaux. Les résoudre exige une réforme tant fiscale que structurelle, car ni l'une ni l'autre ne peut être, isolément, durable à long terme.

#### **Recommandations aux dirigeants du G20**

<sup>1</sup> Ce « ICC-ADB Trade Register », créé en novembre 2009 par ICC et par la Banque asiatique de développement, rassemble des données sur les performances des produits de financement du commerce de neuf banques internationales, couvrant au total 5,2 millions de transactions, entre 2005 et 2009, pour une valeur totale de plus de 2 500 milliards de dollars.

- Les dirigeants du G20 devraient renforcer la surveillance économique afin d'obtenir un tableau aussi exact que possible des flux économiques et du développement économique durable général de chaque pays. Les dirigeants du G20 doivent aussi tenir compte du fait que leurs politiques nationales respectives agissent sur la stabilité mondiale et ont des effets d'entraînement.
- Les dirigeants du G20 devraient encourager la coordination internationale des taux de change afin d'éviter une guerre des monnaies. Bien que les membres du FMI, conformément à ses statuts, aient chacun le droit de choisir leurs politiques des changes, ils sont aussi tenus d'éviter de manipuler les taux de change pour s'assurer un avantage concurrentiel. Les dirigeants du G20 pourraient envisager de donner plus de précision aux obligations des pays, peut-être en utilisant des points de référence afin d'identifier l'instabilité et le désalignement. Les dirigeants du G20 pourraient développer ou intégrer un système conjoint de surveillance similaire à celui du contrôle des capitaux afin de maîtriser les fluctuations excessives des taux de change.
- À la lumière de l'expérience de la récente crise, de nouvelles mesures devraient être prises afin de rendre le FMI plus réceptif à son rôle de prêteur mondial en dernier ressort, disposé à agir de manière fiable, conformément à des règles, et avec des sauvegardes appropriées afin de limiter l'aléa moral.

## **5. Atténuer les effets négatifs de l'instabilité des prix des produits de base**

Les marchés des produits de base sont par nature instables, comme l'ont montré les hausses et les baisses de prix de 2007-2008 ainsi que les récentes fluctuations dues aux tensions politiques mondiales. La hausse du prix des produits de base, et notamment des combustibles et des produits alimentaires, ont exposé des millions de personnes à des risques de malnutrition et de famine et exacerbent les tensions sociales et économiques dans le monde. Au cours de la récente période d'expansion économique – 2002-2008 – les prix ont été influencés par la combinaison d'une forte demande mondiale sur les marchés émergents des produits de base, d'une réponse ralentie de l'offre et de stocks limités, ce qui a réduit la capacité des marchés à réagir aux événements.

### ***Recommandations aux dirigeants du G20***

- Les dirigeants du G20 devraient éviter les mesures qui risqueraient d'accroître l'instabilité, telles qu'une réglementation excessive des transactions portant sur les produits dérivés négociés de gré à gré (OTC).
- Les gouvernements du G20 devraient éliminer les subventions faussant le commerce afin d'assurer des conditions égales de jeu sur le marché mondial et éviter toute limitation de l'utilisation de technologies susceptible de réduire les opportunités et de priver les fermiers d'outils agricoles.
- Les dirigeants du G20 devraient encourager le Forum international de l'énergie à poursuivre son initiative commune en matière de données sur le pétrole.
- Les dirigeants du G20 devraient s'efforcer d'améliorer l'accès aux matières premières en encourageant un dialogue accru sur cette question, y compris avec le secteur privé, et renforcer l'accès au marché des matières premières essentielles, par exemple, pour relever des défis mondiaux tels que les changements climatiques.

## **6. Encourager la croissance verte**

La perspective de graves crises interconnectées concernant le climat, l'énergie, l'alimentation et l'eau confronte le G20 à l'impérieuse nécessité d'assurer et d'augmenter les opportunités économiques d'une population en hausse, tout en veillant à ce que la croissance économique et la responsabilité environnementale et sociale marchent main dans la main et se renforcent mutuellement.

### ***Recommandations aux dirigeants du G20***

- Les dirigeants du G20 devraient éviter les possibles distorsions de la concurrence dans le commerce international au cours de la transition vers une économie plus verte et assurer un environnement économique stable régi par les principes du droit, y compris une protection efficace de la propriété intellectuelle, des

dispositions contractuelles solides et un commerce ouvert fondé sur des règles – qui sont tous des conditions préalables essentielles au développement d'une croissance verte.

- Les dirigeants du G20 devraient encourager la mise en œuvre des accords de Cancun de la CCNUCC à la COP 17 de Durban et travailler à un accord réellement mondial sur les changements climatiques, sans pour autant laisser les retards d'un tel accord ralentir l'instauration de politiques nationales efficaces.
- Les dirigeants du G20 devraient élaborer des normes claires et cohérentes afin de mieux mesurer les empreintes environnementales ainsi que soutenir les efforts en vue d'établir des points de référence et les utiliser pour déterminer les politiques à suivre.
- Les dirigeants du G20 devraient maintenir une fixation des prix du carbone fondée sur les marchés (soit par le biais d'une approche de plafonnement et d'échange fondée sur les marchés, soit par le biais d'approches fiscales), compte tenu des circonstances nationales respectives de chaque pays.